



Les relations économiques et financières franco-marocaines

Actualisation au 4 juin 2007

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

1. Commerce

La France est le premier partenaire commercial du Maroc

Avec une part de 21% des échanges extérieurs marocains, la France est le premier partenaire commercial du Maroc. Après avoir fortement progressé dans la décennie 90 (+5,7% par an en moyenne entre 1991 et 2000), le commerce bilatéral franco-marocain a été relativement stable au cours de la période 2001-2006. En 2006, Les échanges commerciaux entre la France et le Maroc (5,7 Md€) ont progressé de 2,6%. Le solde de la balance commerciale franco-marocaine, toujours positif en faveur de la France depuis 1998, s'établit à son plus haut niveau en 2006, soit 670,8 M€¹ générant notre 14^{ème} excédent commercial dans le monde. Le Maroc se positionne au 21^{ème} rang des clients et au 30^{ème} rang des fournisseurs de la France dans le monde.

En 2006, les exportations françaises n'ont augmenté que de 6,6% dans un contexte de forte croissance des importations marocaines (+11%). Cette augmentation est principalement imputable à nos ventes de **produits énergétiques** (1^{er} rang de nos exportations vers le Maroc). Hors produits pétroliers, la hausse de nos exportations vers le Maroc ne s'élève qu'à 3,1% alors que les importations marocaines de l'ensemble du monde augmentent de 10,2%.

Les exportations françaises vers le Maroc sont composées à hauteur de 41% de biens intermédiaires (composants électroniques, tissus et produits sidérurgiques), puis de biens d'équipements (22%, équipements de télécommunications, équipements informatiques, machines pour la construction, moteurs et générateurs électriques), de produits pétroliers (12,3%), de biens de consommation (11%, principalement des produits pharmaceutiques), de produits de l'industrie automobile (6,5%) et enfin de produits agricoles (4% , essentiellement du blé).

La France reste de loin le premier fournisseur du Maroc. Toutefois, alors que notre part de marché a été relativement stable (entre 24 et 26%) sur la période 1993-1999, elle est passée de 24% en 2000 à 16,5% en 2006. Cette perte de part de marché s'est faite au profit des pays émergents (Chine +3,2 points de part de marché qui passe du rang de 14^{ème} à celui de 5^{ème} fournisseur

¹ Sources : Douanes françaises

du Maroc, Turquie +1,8 point), des pays producteurs de pétrole (Russie + 2,3 points, Arabie saoudite + 1,9 point, Iran +1,1 point) et enfin de certains concurrents européens (Italie, +1,8 point, Espagne + 1,5 point). En revanche, la Grande Bretagne et les Etats-Unis qui comptaient en 2000 parmi les principaux fournisseurs du Maroc (ils en étaient respectivement les 3^{ème} et 5^{ème} fournisseurs) ont enregistré, à l'instar de la France, une baisse de leur part de marché (-4,2 points et - 1 point).

La baisse de notre part de marché peut s'expliquer par l'ouverture du marché marocain, en particulier dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE, par l'effet de la hausse des produits pétroliers, par la concurrence des pays émergents en raison de leur compétitivité prix et par la baisse de la sous-traitance dans le secteur textile.

La France est également le premier client du Maroc dont elle absorbe 28% des exportations. Depuis 2000, les exportations marocaines stagnent, oscillant entre 2,5 et 2,6 Md€ ce qui illustre leur faible dynamisme. Elles sont concentrées sur quelques secteurs : les produits textiles, les composants électriques et électroniques et les produits agroalimentaires qui représentent environ 80% de nos achats. En 2006, les importations françaises ont diminué de 2,1% principalement en raison de la baisse enregistrée dans le domaine de l'habillement. En effet, dans ce secteur, les entreprises françaises ont réorienté leurs commandes vers la Chine et les pays de l'Est alors que les entreprises espagnoles ont fait du Maroc leur fournisseur stratégique.

2. Services

Forte hausse du tourisme

Les transferts financiers en provenance de France ont un rôle déterminant dans l'équilibre de la balance des paiements marocaine, bénéficiaire depuis 2001. Leur tendance confirmée à la hausse compense partiellement le déficit commercial croissant. La France se positionne ainsi comme **premier pays d'origine des transferts des Marocains Résidents à l'Étranger** (1,9 Md€ rapatriés au Maroc en 2006 en provenance des MRE de France soit 43% du total des transferts des MRE, en hausse de 21% par rapport à 2005).

S'agissant du tourisme, à l'exception des Marocains résidant à l'étranger (MRE) qui représentent 45,5% des entrées de touristes enregistrées, **les Français demeurent de loin le premier contingent avec 1,48 million de touristes en 2006**, soit 22,6% du total, en progression de 11%.

3. Investissements

Les investissements français sont tirés par les privatisations

Sur la période 2001-2006, les flux d'IDE d'origine française se sont élevés en moyenne annuelle à 1,16 Md d'€ soit **60% du total des IDE reçus par le Maroc** (42% si l'on exclut les opérations exceptionnelles Maroc Télécom et Régie des Tabacs, soit une moyenne annuelle de 440 M€). L'Espagne est le deuxième investisseur étranger avec 15% des flux d'IDE sur la période 2001-2006, aucun autre pays ne dépassant les 3%.

En ce qui concerne l'année 2006, la France (950 M€ d'investissements directs soit 41% des flux) et l'Espagne (20%,) ont été les principaux investisseurs devant l'UEBL (10%, en raison de l'opération Arcelor/Sonasid) et le Koweït (4%, en raison d'opération de conversions de dette publique en

investissements). Les flux d'investissements français ont été portés par les opérations citées précédemment (rachat de 20% du capital de la Régie des Tabacs par Altadis, soit 365 M€ répartis à parts égales entre la France et l'Espagne et prise de participation des Caisse d'Épargne dans le CIH). En ce qui concerne les investissements espagnols, ils se sont concentrés dans l'industrie textile, le tourisme et l'immobilier.

La France compte près de 500 filiales au Maroc, qui emploient au total plus de 65000 personnes. Il convient, par ailleurs, d'y ajouter les très nombreuses sociétés marocaines créées et dirigées par des entrepreneurs français ou à capitaux français. La plupart des grands groupes français sont présents au Maroc. Les filiales de PME-PMI françaises sont de plus en plus nombreuses.

Dans le domaine des privatisations et des concessions, il convient de signaler au cours des dernières années le rachat en 2003 de la Régie des Tabacs par Altadis et de la SOMACA par Renault, la prise de participation de Vivendi à hauteur de 51% dans Maroc Télécoms, la signature par M'Dina Bus (RATP) d'un contrat de 15 ans pour l'exploitation du réseau de transport urbain de Casablanca, l'attribution de la gestion déléguée de l'eau et de l'électricité à Suez pour la ville de Casablanca et à Veolia pour les villes de Rabat, Tanger et Tétouan, et enfin en mai 2007 le rachat de la Compagnie marocaine de navigation par le groupe CMA-CGM.

4. Coopération financière

La coopération financière de la France vise à favoriser l'émergence du Maroc

La France est le premier bailleur de fonds bilatéral du Maroc avec 197,6 M\$ en 2005, soit 68,3% du total des aides bilatérales des pays de l'OCDE. La contribution totale de la France, y compris par le biais d'organisations internationales dont la Commission européenne, est de 265,6 M\$, soit 41,9% du total de l'aide de l'OCDE. Le Maroc fait partie des rares pays à bénéficier de la totalité des financements français, puisqu'il appartient à la fois à la Zone de Solidarité Prioritaire et aux pays éligibles à la Réserve Pays Emergents.

L'Agence Française de Développement (50 M€ par an, passant à 100 M€ par an sur 2004-2006, puis 153 M€, dont 33 M€ de concours non souverains, par an sur 2007-2009), la Réserve Pays Emergents (51 M€ engagés depuis 1999 avec de possibles futurs autres financements identifiés, notamment dans le secteur ferroviaire) et le FASEP-études (28 études au titre du FASEP pour un montant total de 13,2 M€), permettent de faciliter l'émergence de grands projets et la modernisation du cadre administratif et financier marocain, appuyés par les programmes de coopération institutionnelle de l'ADETEF, de l'AFD et du Ministère des Affaires Etrangères (30 M€ par an en moyenne).

Les engagements nets cumulés du groupe AFD s'élèvent à 831 M€ d'engagements AFD et 227 M€ d'engagements PROPARCO. En incluant les opérations de garantie d'emprunts obligataires lancées par le Maroc sur les marchés financiers internationaux, les engagements du groupe AFD au Maroc dépassent 1,4 Md€, ce qui place le Maroc parmi les premiers emprunteurs du Groupe. L'AFD concentre ses interventions autour de trois axes stratégiques : la promotion d'un environnement économique stable et efficace, un développement respectueux de l'environnement et la cohésion sociale.

Par ailleurs, la France a mis en place deux instruments d'aide à la mise à niveau du secteur privé, avec une attention particulière pour les PME-PMI :

- une ligne de prêts bonifiés, dotée de 30 M€ en 1999, finance les achats de biens et services français permettant la mise à niveau technique des PME-PMI marocaines. Elle est consommée aux deux tiers.
- un fonds de garantie en faveur des PME du Maroc de 30 M€ a été mis en place en 1999, avec depuis 2005, un compartiment de 10 M€ dédié plus spécialement à la restructuration financière des PME.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de RABAT (adresser les demandes à rabat@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

**Auteur :**

Mission Économique
Adresse : 1, rue Aguelmane Sidi Ali
RABAT-AGDAL 10000
MAROC
Rédigée par : Jean-Alexandre EGEA
Alexandre BARON
Revue par : Daniel MAITRE

Version originelle du 03/04/2004
Version n°4 du 04/06/2007